



# FONAREV

Fonds national des réparations des victimes de violences  
sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes  
contre la paix et la sécurité de l'humanité

*Le Directeur Général*

Réf. : FONAREV/DG/PE/IB/LY/CGAB/CGPMP/085/05/2025

Kinshasa, le 07 MAY 2025

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

**Recrutement d'un consultant firme chargée des études, contrôle et surveillance des travaux de construction des temples comme lieux de prières à Kanzi dans le territoire de Moanda et dans la ville de Matadi, dans la province du Kongo Central  
AMI N°19-3-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/05-2025**

**Source de financement** : Sur fonds propres  
**Date de publication** : 09 mai 2025  
**Date de remise offres** : 09 juin 2025  
**Durée de la mission** : 35 jours

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêts fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux Conflits et des Victimes des Crimes contre la Paix et la Sécurité de l'Humanité, FONAREV en sigle, approuvé par la DGCMP en date du 17 février 2025 et paru sur les sites web à accès libre [www.arpmp-rdc.cd](http://www.arpmp-rdc.cd) et [www.fonarev.cd](http://www.fonarev.cd).
2. Le FONAREV a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo des fonds à coupler avec les ressources légalement lui allouées, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de recrutement d'une firme de consultants chargée des études, contrôle et surveillance des travaux de construction des temples comme lieux de prières à Kanzi et à Matadi dans la province du Kongo central.
3. Le FONAREV entend exercer sa mission d'aide en faveur de la réparation des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité par la mise en œuvre des mesures provisoires urgentes en faveur des communautés affectées dans la province du Kongo-Central. Pour ce faire, et après les consultations auprès des victimes, parmi les sites identifiés d'interventions prioritaires figure, la construction de deux (2) temples comme lieux de prières, afin d'adresser des réparations aux communautés victimes de Bundu-Dia-Kongo de Kanzi dans le territoire de MOANDA et de la ville Matadi.
4. C'est dans ce contexte que les présents termes de références ont été élaborés, afin de recruter un consultant de gros calibre pour réaliser les études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux et la préparation des dossiers de consultations des entreprises (DCE/DAO).

5. Le Consultant, bureau d'études, aura pour objectif, dans une première phase, la réalisation de l'ensemble des études visant à garantir la stabilité des bâtiments qui seront érigés suivant les normes de construction en vigueur dans le cadre de la construction des infrastructures scolaires, temples et espace mémoriel. Les prestations sont divisées en deux (02) phases :

- Phase 1 : Etudes techniques ; et
- Phase 2 (conditionnelle) : Contrôle, supervision et suivi

La continuation de la mission du Consultant pour la 2ème phase est conditionnée par l'approbation des études de la 1ère phase.

A ce titre, le bureau d'étude aura à sa charge :

- La conception architecturale et l'étude technique du bâtiment scolaire, des temples et d'aménagement d'espaces mémoriels ;
- Les études de sol des Projets ;
- Les études d'analyse de structure ;
- Les études topographiques.

## 6. Profil du Candidat

Le Consultant devra :

- Avoir une expérience d'au-moins 10 ans dans le domaine des études des travaux de constructions civiles et d'approvisionnement en eau potable, et avoir réalisé au moins 5 missions dans le cadre des marchés similaires des études et contrôle des travaux.
- Avoir réalisé au cours des cinq (5) dernières années au moins deux (2) missions d'études ou de contrôle de travaux de constructions neuves ou de réhabilitation des infrastructures immobilières (bâtiments) ;

7. **Conditions à remplir et constitution du dossier :** La candidature doit comprendre les documents suivants :

- Les statuts, RCCM, identification nationale et le numéro d'impôts ;
- Une fiche signalétique de présentation de la firme précisant les qualifications de la firme dans le domaine de la présente mission ;
- Les ressources humaines disponibles avec leurs CV signés pour les compétences techniques et la logistique disponible dans le domaine ;
- Une copie de l'agrément de catégorie C du Ministère des Infrastructures et des travaux Publics en cours de validité au moment de la soumission ;
- Une copie de l'agrément du Ministère de l'Environnement en cours de validité au moment de la soumission ;
- Une attestation de Quitus fiscal en cours de validité à la date de la soumission ;
- Les preuves de l'expérience de la firme dans le domaine précité (références des clients, missions similaires réalisées avec succès et attestées par de certificats de bonne fin, lettres de recommandation, etc.) ;
- Une note méthodologique (10 pages maximum) en langue française décrivant de façon claire et précise chacune des méthodes qu'il utilisera aussi bien pour réaliser la mission.

8. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût en accord avec les procédures définies dans la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et ses mesures d'application. Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation

d'intérêts en vue de la constitution d'une liste restreinte. **A ce stade de la procédure, seules les qualifications et les expériences des candidats seront évaluées.**

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires tous les jours ouvrables à l'adresse suivante de 10 heures 00 à 15 heures 00 (heure de Kinshasa) :

FONAREV

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, Cellule de Passation des marchés, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa

Tél : (+243) 97 544 68 38

Email : [cgpmp@fonarev.cd](mailto:cgpmp@fonarev.cd)

10. Les manifestations d'Intérêt devront être soumises en **Français** au plus tard **le lundi 09 juin 2025 à 14 heures 00 (heure de Kinshasa)**, sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention : « **AMI N°19-3-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/05-2025 - Recrutement d'un consultant firme chargé des études, contrôle et surveillance des travaux de construction des temples comme lieux de prières à Kanzi dans le territoire de Moanda et dans la ville de Matadi, dans la province du Kongo Central** » à l'adresse suivante :

FONAREV

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, Cellule de Passation des marchés, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa

11. L'ouverture publique des dossiers de manifestations d'intérêt déposés aura lieu **le lundi 09 juin 2025 à 14 heures 30 (heure de Kinshasa)** à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

FONAREV

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, salle de réunion du FONAREV, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa

Tél : (+243) 97 544 68 38

Email : [cgpmp@fonarev.cd](mailto:cgpmp@fonarev.cd)

**FATA MAKUNGA Patrick**

**Directeur Général**

